

Lutte contre la pauvreté



UN PROYECTO DE:



NOVACT

CON LA FINANCIACIÓN DE:



MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA
Y COOPERACIÓN



Lutte contre la pauvreté

I. Introduction

Le présent manuel fait partie du projet « OUI À LA PAIX. Jeunes pour une paix durable et une citoyenneté mondiale », financé par l'Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (« Agence espagnole de coopération internationale au développement », AECID) et mis en œuvre en consortium par le Movimiento por la Paz, el Desarme y la Libertad (« Mouvement pour la paix, le désarmement et la liberté », MPDL) et l'Instituto NOVACT de Noviolencia (« Institut NOVACT pour la Non-violence »).

Il s'intègre à un ensemble de cinq guides destinés à apporter des réponses — et à susciter de nouvelles questions — aux professionnel·les de l'éducation qui se demandent ce qui préoccupe ou intéresse la jeunesse face aux menaces actuelles qui pèsent sur la paix, quelles compréhensions elle porte des différents éléments qui la composent, comment elle s'engage et de quelle manière l'éducation peut impulser chez les jeunes les valeurs, attitudes, connaissances et compétences propres à une citoyenneté capable de penser globalement et motivée à agir localement comme actrice et porteuse de la Culture de la Paix (CP).

Cette collection de manuels, élaborée par la Fundación Cultura de Paz (« Fondation Culture de la Paix ») avec l'apport et la supervision de MPDL et de NOVACT, aborde différents axes constitutifs de la Culture de la Paix, fondamentaux pour la résolution non violente des conflits : l'égalité de genre, la coexistence interculturelle, l'éradication de la pauvreté, le développement durable et la justice environnementale ou la défense des Droits Humains au sens large. Les thèmes sur lesquels elle se concentre partent des besoins éducatifs, intérêts et préoccupations de jeunes de 11 à 25 ans (avec une participation minoritaire de personnes jusqu'à 39 ans), liées à des espaces d'éducation formelle, informelle et non formelle dans cinq territoires de l'État espagnol — Cantabrie, Catalogne, Communauté Valencienne, Communauté de Madrid et Estrémadure — qui sont détectés lors d'un processus diagnostique préalable. Les résultats de celui-ci ont été rassemblés dans un rapport réalisé par la Fundación Cultura de Paz, disponible au lien suivant : https://www.mpd.org/sialapaz/06_Informe%20de%20diagn%C3%B3stico%20final.pdf.

Quant à sa structure, ce manuel s'organise en plusieurs sections qui vont du général au particulier. Après la description de l'axe constructeur de la Culture de la Paix sur lequel il se centrera, on présentera les réalités et les défis identifiés dans le diagnostic mentionné autour de la question de la lutte contre la pauvreté. Ensuite, sont présentées des expériences de bonnes pratiques dédiées à l'impulsion de l'implication des jeunes dans des processus de construction de paix, développées dans différentes délégations internationales de MPDL et de NOVACT ; certaines sont détaillées sous forme de dynamiques de groupe, afin d'inspirer et d'apporter des ressources méthodologiques concrètes. Dans un second temps, des recommandations

pédagogiques et des stratégies générales sont proposées pour faciliter le travail éducatif dans ce domaine dans divers contextes. Enfin, un glossaire de termes clés vient soutenir la compréhension et l'usage du manuel.

En définitive, ce manuel n'est pas seulement un cadre de référence, mais aussi un outil pratique et proche qui cherche à accompagner les personnes qui éduquent dans la construction d'alternatives durables et justes. Nous voulons qu'il soit une ressource vivante, qui inspire des processus collectifs d'apprentissage, d'action et d'espérance, dans la certitude que d'autres futurs sont possibles.

II. Description de la thématique

La lutte contre la pauvreté est une condition indispensable pour construire une culture de paix durable. Il ne s'agit pas seulement de garantir l'accès aux besoins de base comme l'alimentation, le logement ou la santé, mais de transformer les structures économiques, politiques et sociales qui perpétuent les inégalités et les exclusions. **La pauvreté n'est pas seulement un manque de ressources matérielles, mais une situation multidimensionnelle de privation chronique de droits, de capacités, d'opportunités et de pouvoir, qui limite la possibilité de mener une vie digne.**

L'inégalité économique est l'une des principales expressions de cette injustice. **La répartition déséquilibrée de la richesse mondiale crée un fossé toujours plus profond entre ceux et celles qui ont accès aux opportunités et ceux et celles qui en sont systématiquement écarté-es.** Dans ce contexte, la pauvreté devient une barrière structurelle qui empêche la participation pleine et entière de millions de personnes à la vie sociale, économique et politique de leurs communautés, en reproduisant des cycles d'exclusion et de précarité.

Pour éradiquer la pauvreté, il est nécessaire de faire de la justice sociale un principe directeur, en garantissant l'égalité des droits et des opportunités pour toutes les personnes, quels que soient leur origine, leur genre, leur classe sociale ou leurs croyances. Cela implique d'agir sur les causes structurelles de l'exclusion et de redistribuer les ressources et le pouvoir de manière équitable.

La justice fiscale est un élément clé de ce processus : un système fiscal progressif, juste et suffisant permet de financer des politiques publiques garantissant l'accès universel aux droits sociaux tels que l'éducation, la santé ou la protection sociale.

De même, **lutter contre la pauvreté suppose de reconnaître et de transformer les situations de précarité professionnelle**, lorsque les revenus ne couvrent pas les besoins essentiels, ainsi que de traiter le risque d'exclusion sociale de manière globale. Des indicateurs tels que l'AROE montrent que des millions de personnes vivent dans

des foyers aux revenus très faibles, dans des conditions matérielles et sociales sévères ou avec un accès limité à un emploi digne.

La lutte contre la pauvreté **implique de soutenir les leaderships communautaires et de construire des alternatives socio-économiques qui garantissent l'équité et le bien-être commun**. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de créer les conditions nécessaires à une paix durable, où toutes les personnes pourront exercer pleinement leurs droits et vivre avec autonomie, respect et espérance.

III. Réalités et défis dans le travail avec la jeunesse sur cette thématique selon notre diagnostic

Avant de présenter en détail les expériences éducatives qui, nous l'espérons, seront une source d'inspiration pour notre travail en tant qu'éducateur·rices de jeunes, nous vous faisons part de quelques-unes des principales conclusions que nous avons identifiées dans le diagnostic susmentionné.

Lorsque nous nous interrogeons sur les compréhensions, les intérêts et les préoccupations des personnes participantes à ce diagnostic en lien avec la lutte contre la pauvreté, nous constatons que **la grande majorité d'entre elles (71,6 %) ne tombe heureusement pas dans le faux mythe de la méritocratie** et n'est pas d'accord avec l'idée qu'une personne est pauvre parce qu'elle ne fait pas assez d'efforts.

De plus, **elles comprennent la lutte contre la pauvreté comme liée à des Droits Humains tels que l'accès à l'éducation (83 %), à des emplois dignes avec des salaires justes (75,25 %) et à des politiques qui réduisent les inégalités sociales (70,7 %).**

Cependant, il est frappant de constater qu'**un peu moins de 20 % mentionnent l'importance de faire payer davantage d'impôts à celles et ceux qui ont le plus, afin de redistribuer la richesse** et de lutter contre les inégalités sociales. Dans la société, non seulement dans les secteurs les plus réactionnaires ni uniquement parmi les plus favorisés, la croyance que les impôts constituent un vol est très répandue. Si nous voulons sensibiliser à la justice sociale, il est impératif de combattre ce discours.

Les défis de cet axe sont donc les suivants :

1.- Écouter les personnes participantes afin de concevoir avec elles des actions qui partent de leurs intérêts et de leurs besoins. Recueillir leurs inquiétudes, leurs préjugés, voire leurs peurs, pour les repenser collectivement et favoriser un sentiment de citoyenneté, tout en luttant contre l'exclusion sociale considérée comme une condamnation irrévocable.

2.- **Renforcer le cadre déjà présent chez les personnes participantes qui conçoivent la pauvreté comme une négation de droits fondamentaux.** Travailler à partir de ce cadre partagé pour asseoir de nouvelles idées et de nouveaux débats sur ces fondations communes.

3.- **Faire en sorte que l'on cesse de diaboliser les impôts** et sensibiliser à l'importance de la justice fiscale pour disposer de services publics bien financés, de politiques sociales solides et de mesures de redistribution sociale. Comprendre que la diabolisation de l'impôt répond à un climat social qui dépasse l'actualité, qu'on a peut-être aussi repéré dans la sphère familiale et qui s'inscrit dans un discours dominant, porté par les classes privilégiées.

4.- **Faire connaître des leaders d'opinion, femmes et hommes, qui rompent avec le discours dominant selon lequel tout le monde paierait moins d'impôts s'il le pouvait ou selon lequel le fisc nous volerait.** Tous les influenceur·ses ne se sont pas installés en Andorre et beaucoup ont diffusé des messages en faveur du paiement des impôts.

5.- **Réfléchir à la réalité de la pauvreté dans les contextes où les bonnes pratiques ont été mises en œuvre, afin de favoriser une réflexion approfondie sur cette réalité,** sur la coresponsabilité du Nord et sur les effets d'un capitalisme colonial et prédateur.

IV. Bonnes pratiques

Nous présentons ci-après une série d'expériences consacrées à la promotion de la participation des jeunes à des processus de construction de paix axés sur la lutte contre la pauvreté, que des équipes de certaines délégations internationales du MPDL et de NOVACT mettent en avant et espèrent inspirantes pour celles et ceux qui ont ce manuel entre les mains.

Niger

Forums de prévention et de gestion pacifique des conflits

Axes de la CP abordés		Égalité de genre et prévention des violences
		Protection de l'environnement
		Défense des Droits Humains
		Interculturalité
	x	Lutte contre la pauvreté

	x	Non-violence / résolution pacifique des conflits / autres contenus spécifiques
Les autres thèmes abordés sont les suivants :	La répartition équitable des ressources, les bonnes relations de voisinage, la lutte contre la corruption, la gestion rationnelle des ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs, la sécurité de la tenure foncière, la prévention des violences de genre, la prévention de la radicalisation des jeunes.	
Objectif(s)	Promouvoir l'unité au sein de la société ou de la communauté. Répartir équitablement les ressources. Promouvoir les échanges intergénérationnels par la participation de jeunes et de femmes représenté·es par leurs leaders. Susciter des dialogues entre tous les acteurs clés communautaires et institutionnels sur les différents types de conflits et de violences identifiés au sein des communautés, en vue de les prévenir et de les gérer pacifiquement. Promouvoir des mécanismes endogènes de prévention et de gestion pacifique des conflits. Le forum permet également à l'ensemble des groupes sociaux et institutionnels représentant la communauté d'évaluer le degré de respect des engagements établis de manière consensuelle pour prévenir et gérer pacifiquement les conflits.	
Public cible ou population concernée (p. ex. jeunes mobilisé·es, non mobilisé·es, migré·es O/N, en situation de vulnérabilité sociale O/N, etc.)	– Les femmes, les jeunes, les hommes, les personnes en situation de handicap, les personnes riches et les personnes appauvries de ces communautés. – Les représentant·es des institutions : autorités locales et départementales, représentant de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, représentant de la Commission départementale des terres (COFODEP), représentant·es des services techniques déconcentrés concernés. – Les autorités traditionnelles et religieuses : imams, chefs de villages, chefs de cantons et chefs de groupements. – Représentant·es des comités de développement rural (CVD). – Leaders d'associations de femmes et d'associations de jeunes. – Représentant·es d'organisations d'éleveurs et d'agriculteurs.	

Lieu ou zone d'intervention géographique et éducation formelle/non formelle/informelle)	Niger, départements de Konni et de Malbaza.
Y a-t-il des informations clés qui nous permettent de mieux connaître l'état d'avancement, dans votre contexte, de la thématique ou de l'axe de la Culture de la Paix sur lequel porte cette expérience ?	Les zones où se déroule cette action sont des départements (Konni et Malbaza) à vocation agropastorale traversés par une quinzaine de couloirs internationaux de transhumance. Ce contexte fait que ces deux départements sont constamment exposés à la menace de conflits récurrents, parfois mortels, entre éleveurs transhumants et agriculteurs. Et cela malgré les dispositifs mis en place par l'État du Niger au moyen de l'ordonnance 93-015 du 2 mars 1993, qui établit les Principes d'Orientation du Code Rural (POCR), visant à assurer une meilleure gestion des terres et des ressources naturelles. Le chômage des jeunes et parfois leur manque d'implication dans la gestion des affaires communautaires contribuent à leur radicalisation et à leur implication dans des groupes terroristes, des bandes ou des groupes criminels. Les conflits et les violences de genre sont fréquents et généralement liés à la méconnaissance des droits des personnes, en particulier des femmes, et sont parfois induits par les usages et coutumes de certaines communautés.
Durée du parcours d'intervention proposé ici	4 ans. Le MPDL Niger accompagne ces forums chaque année depuis 2022.
Stratégie d'intervention et/ou méthodologie(s)	Des comités mixtes (hommes et femmes) sont mis en place pour la gestion pacifique des conflits ; des formations et des séances de sensibilisation (au niveau communautaire, par la radio, etc.) sont organisées sur la répartition équitable des ressources et sur la prévention et la gestion pacifique des conflits. À la suite de celles-ci, ont lieu des forums interculturels et intergénérationnels qui permettent la participation de leaders d'organisations de jeunes et de femmes, ainsi que de chefs traditionnels et religieux de plusieurs communautés, en présence d'institutions. Il s'agit d'accompagner les mécanismes endogènes de

	prévention et de gestion pacifique des conflits, qui reposent également sur « le respect de la parole donnée » devant les chefs traditionnels, en particulier les chefs de canton et les chefs de groupement. Une feuille de route détaille les engagements pris de manière consensuelle par toutes les parties participantes et sert d'outil de suivi du respect et de la mise en œuvre de ces engagements.
Matériel nécessaire	● Moyens financiers ● Moyens matériels ● Moyens de déplacement ● Moyens de communication
Déroulement de l'activité	● Phase préparatoire : Les informations sur le processus à présenter aux institutions sont préparées au moyen de termes de référence et de lettres d'invitation. Les informations sont également préparées à l'intention des autorités locales et traditionnelles, des représentantes des communautés, des jeunes et des femmes, concernant la date à laquelle le forum aura lieu. Des dialogues communautaires sont principalement organisés dans les villages accompagnés pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements pris lors du forum précédent et préparer les questions à débattre lors du forum suivant. Le ou la modérateur·rice qui animera le forum est également identifié·e et est souvent désigné·e au niveau de la commission départementale des terres (COFODEP) ou au niveau de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). ● Phase de mise en œuvre : Sous l'animation d'un·e modérateur·rice : – Les chefs traditionnels, en particulier les chefs de cantons et de groupements, prennent la parole lors du forum pour sensibiliser leurs administré·es au renforcement de la cohésion sociale, au respect des couloirs de transhumance et des zones de pâturage, ainsi qu'à leur rôle de médiation en cas de conflits. – Les principes du code rural, qui définit les procédures à suivre pour garantir la sécurité foncière, sont également rappelés. – Des travaux de groupes ou une séance plénière sont ensuite organisés autour de propositions

	d'actions concrètes à entreprendre pour assurer une paix durable. C'est à ce stade de travail en groupe ou en plénière que le suivi des engagements de la feuille de route est réalisé pour mesurer les progrès accomplis et définir de nouvelles recommandations ou de nouveaux engagements (par exemple, le respect de nouvelles dates d'ouverture et de clôture des champs pour le pâturage des animaux transhumants) à prendre en compte. ● Phase de suivi/évaluation : La restitution des engagements issus du forum est effectuée au niveau communautaire dans les espaces de dialogue communautaires animés par les comités ruraux de développement (CVD), dans les « fada » par les représentant·es des jeunes et au cours de réunions de coopératives par les représentantes des femmes. Le suivi du respect et de l'application des engagements pris lors des dialogues communautaires, qui se tiennent généralement à l'approche de la date du forum suivant, est assuré. Les dialogues communautaires sont parfois supervisés par les COFODEP.	
Analyse des risques (R), des difficultés (D) et des succès (S). En cas de difficultés pertinentes, indiquez les mécanismes permettant de les surmonter.	R	Il existe une forte rivalité et une grande méfiance entre les groupes. Un autre risque tient à l'insécurité liée au contexte actuel au Niger et au Sahel.
	D	Le changement climatique, l'insécurité et la pauvreté compliquent le bon déroulement du projet. Les institutions et les autorités traditionnelles ne peuvent souvent pas participer à la date choisie, de sorte que ces acteurs, qui jouent un rôle important dans la définition des engagements, peuvent être absents et représentés par des tiers. Cela rend plus difficile la conclusion d'engagements pertinents et leur mise en œuvre.
	S	Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le changement climatique, l'insécurité et la pauvreté. Des avancées importantes ont également été obtenues dans la lutte contre les violences inter et intracommunautaires (lutte contre l'insécurité).
Quels changements ou transformations cette expérience	Des progrès ont été accomplis dans la restauration des terres, de la faune et de la flore, grâce à la lutte contre le changement climatique, résultat de l'effort	

favorise-t-elle ou a-t-elle générés ?	communautaire et de l'amélioration de la coexistence. La cohésion sociale s'est renforcée entre les communautés, entre les jeunes et les adultes. Des avancées ont également été réalisées en matière de création d'emplois, d'augmentation des revenus et du niveau de vie, à travers la lutte contre la pauvreté.
Enseignements tirés, recommandations pour l'avenir et adaptation au travail avec les jeunes.	Dans ce contexte, certaines priorités sont considérées comme essentielles à développer et à améliorer, notamment l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire des jeunes. Il est tout aussi important de créer des emplois pour les jeunes (filles et garçons). Pour atteindre un niveau de sensibilisation beaucoup plus large, il convient de diffuser les engagements pris sur les radios communautaires.

Mali

Sensibiliser aux Droits Humains, en particulier à ceux des femmes et des filles

Axes de la CP abordés	X	Égalité de genre et prévention des violences
	X	Protection de l'environnement
	X	Défense des Droits Humains
	X	Interculturalité
	X	Lutte contre la pauvreté
	X	Non-violence/résolution pacifique des conflits/autres contenus spécifiques
Les autres thèmes abordés sont les suivants :	La répartition équitable des ressources, les bonnes relations de voisinage, la lutte contre la corruption.	
Objectif(s)	1. Créer des communautés pacifiques fondées sur le respect, l'égalité et la coopération. 2. Réduire la violence et l'injustice, dans une perspective de genre mettant particulièrement l'accent sur les violences exercées à l'encontre des	

	femmes et des filles. 3. Créer une communauté dans laquelle les personnes et l'environnement sont placés au centre, en tenant compte des liens qui se tissent à la fois en chacune et entre elles et eux, en comprenant leur interdépendance et la nécessité de fonder leur vie et leur développement sur la solidarité, le soin et la paix durable au sens le plus large.
Public cible ou population concernée (p. ex. jeunes mobilisé·es, non mobilisé·es, migré·es O/N, en situation de vulnérabilité sociale O/N, etc.)	Les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes riches, les personnes pauvres, les personnes disposant de pouvoir (autorité dans la prise de décision), les hommes insensibles aux droits des femmes et des filles, en particulier en milieu rural.
Lieu ou zone d'intervention (lieu géographique et éducation formelle/non formelle/informelle)	L'action se déroule dans des communautés rurales du Mali (pays du Sahel en Afrique de l'Ouest) avec une population d'environ 22 395 489 habitant·es (Rap RGPH5 2022), une vaste superficie de 1 241 328 km ² et une longue frontière (7 240 km) très peu contrôlée et partagée avec sept pays voisins. Le Mali est un pays multiethnique et multiculturel, dont la population est majoritairement analphabète, surtout en milieu rural (taux d'alphabétisation de 33,7 % pour les personnes de 15 ans ou plus selon le RGPH5). Il convient d'ajouter qu'il s'agit d'un pays traversant une crise multidimensionnelle depuis plus de 10 ans (conflit armé, terrorisme, etc.). C'est un pays dont le paysage social a été longtemps dominé par l'augmentation de la délinquance urbaine et périurbaine, par de multiples conflits communautaires depuis de nombreuses années, par une insécurité croissante et par des rébellions récurrentes dans le Nord, par des coups d'État militaires, des crises scolaires et des revendications corporatistes qui accentuent l'insécurité.
Y a-t-il des informations clés qui nous permettent de mieux connaître l'état d'avancement, dans votre contexte, de la thématique ou de l'axe de la Culture de la Paix sur lequel porte cette	Cette pratique naît de la nécessité de promouvoir l'égalité entre les sexes, car dans ce contexte les violences de genre et les violences sexuelles constituent le type de violence le plus fréquent, surtout depuis l'apparition d'une crise sécuritaire dans le pays. Cette instabilité et cette insécurité ont entraîné une augmentation des cas de viols, de grossesses non désirées, d'exploitation sexuelle et de mariages précoces dans les lieux accueillant un grand nombre de personnes déplacées internes (créés pour les populations fuyant les jihadistes,

expérience ?	avec des capacités d'hébergement très limitées) ou dans les zones contrôlées par les jihadistes, avec des attaques et de l'oppression envers les populations. Cette pratique vise à promouvoir l'unité au sein de la société et de la communauté, ainsi que la coexistence pacifique, même s'il s'agit d'un travail ardu et inscrit dans le long terme, en raison du caractère structurel de la problématique visée, ainsi que du contexte actuel du pays. Ce travail est en outre conditionné par l'absence d'une répartition juste et équitable des ressources et par le fait que des droits tels que l'éducation ou la santé ne sont ni garantis ni accessibles à l'ensemble de la population.
Durée du parcours d'intervention proposé ici	4 ans
Stratégie d'intervention et/ou méthodologie(s)	Des comités mixtes (hommes et femmes) sont mis en place pour la gestion pacifique des conflits. Des formations et des forums sont organisés afin d'éduquer à la paix, de doter les personnes de compétences et de valeurs favorisant la résolution pacifique des conflits et la prévention de la violence. Des séances de sensibilisation sont menées (au niveau communautaire, par le biais des médias – radios –) afin de sensibiliser, d'établir des canaux de communication avec les citoyen·nes, d'ouvrir des débats sociaux qui stimulent la pensée critique et l'engagement social. Le <i>Sinankunya</i> est développé ou promu ; il s'agit d'un héritage d'une valeur inestimable au Mali, qui se traduit par la « parenté à plaisanterie » et qui constitue en réalité un pacte d'alliance et de non-agression hérité à la place de la parenté, associé à un jeu de moqueries réciproques dans lequel chacun·e se retrouve en l'autre. Ses fondements sont multiples et de nature sacrée, inviolable. Il se présente sous la forme d'une obligation morale entre noms de familles, communautés, villages et tous les autres types de relations. Le Sinankunya est, à n'en pas douter, un puissant moyen de médiation sociale au Mali, qui fait partie des mécanismes traditionnels et vivants de résolution des conflits à tous les niveaux.
Matériel nécessaire	- Moyens financiers - Moyens matériels - Moyens de communication - Moyens de transport
Déroulement de	- Phase préparatoire

l'activité	- Phase de mise en œuvre : des actions de sensibilisation sont menées, des personnes et des groupes de soutien communautaire sont formés et équipés, des formations et des renforcements de capacités sont mis en place, ainsi que l'établissement de canaux sociaux et l'ouverture de débats sociaux critiques. - Phase de suivi et d'évaluation	
Analyse des risques (R), des difficultés (D) et des succès (S). En cas de difficultés pertinentes, indiquez les mécanismes permettant de les surmonter.	R	Le changement climatique, l'insécurité et la pauvreté sont des facteurs contextuels qui représentent un risque pour le développement de l'initiative.
	D	La rivalité, la méfiance entre les groupes, la croissance et la pression démographiques, l'instabilité politique et institutionnelle, le favoritisme, l'injustice sociale, les abus et la perte croissante de légitimité du système de gouvernance traditionnel compliquent la mise en œuvre de cette initiative.
	S	La lutte contre le changement climatique, l'insécurité et la pauvreté. Il a en outre été possible de mener des actions de sensibilisation aux Droits Humains, en particulier à ceux des femmes et des filles.
Quels changements ou transformations cette expérience favorise-t-elle ou a-t-elle générés ?	Les relations de communication entre hommes et femmes se sont améliorées, avec un partage plus équitable des charges et des questions et défis liés à leur vie commune. La sensibilité des hommes aux problèmes des femmes a augmenté (changement du statut/de la position de la femme aux yeux des hommes). La participation des femmes au développement de leur communauté s'est renforcée, tout comme la prise de conscience des hommes quant aux changements de rôles des femmes au sein de la société. Des progrès ont été réalisés dans la restauration des terres, de la faune et de la flore à travers la lutte contre le changement climatique. La liberté, le développement et le fait de vivre en paix se	

	sont consolidés à travers la lutte contre l'insécurité. Des emplois ont été créés et les revenus ainsi que le niveau de vie ont augmenté grâce à la lutte contre la pauvreté.
Enseignements tirés, recommandations pour l'avenir et adaptation au travail avec les jeunes.	Dans ce contexte, certaines priorités sont considérées comme essentielles à développer et à améliorer, notamment l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire des jeunes. Il est également jugé important de prioriser la création d'emplois pour les jeunes (filles et garçons). Le changement de comportements est un travail de longue haleine, mais nous pouvons actuellement constater des progrès dans le degré de sensibilisation de la population, ce qui nous amène à penser qu'il est possible, à travers cette sensibilisation, de réduire les inégalités, les injustices et les violations des droits des femmes au sein de leurs sociétés.

Recommandations pour l'adaptation des bonnes pratiques au contexte

Forums de prévention et de gestion pacifique des conflits du Niger

L'organisation de forums communautaires peut devenir un outil efficace de résolution pacifique des conflits dans des quartiers espagnols où cohabitent différentes cultures et générations, en plus de contribuer à la lutte contre la pauvreté. Ces espaces doivent promouvoir un dialogue ouvert entre jeunes, familles, associations et représentant·es institutionnel·les, de manière à construire des solutions collectives face à des tensions locales telles que la discrimination, le manque d'opportunités ou l'insécurité. Adapter la méthodologie au contexte espagnol implique de favoriser la participation active des jeunes, en veillant à ce qu'elles et ils ne soient pas seulement écouté·es comme observateur·rices, mais reconnu·es comme protagonistes dans la prise de décisions. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion passe par le renforcement du sentiment de capacité d'agir et de pouvoir d'agir, par la promotion d'un sentiment d'appartenance à une communauté solidaire qui se construit et se soutient collectivement, et par l'élaboration d'une réflexion sur de nouvelles formes de génération de revenus, de promotion de l'emploi des jeunes et d'utilisation durable des ressources.

Sensibiliser aux Droits Humains, en particulier à ceux des femmes et des filles du Mali

La sensibilisation aux Droits Humains, et plus particulièrement à l'égalité de genre, peut prendre la forme d'ateliers participatifs combinant des informations claires et des dynamiques créatives telles que des débats, des mises en scène ou des productions audiovisuelles. Dans le contexte espagnol, il est fondamental de rendre visibles les formes actuelles de violence à l'égard des femmes et des filles – depuis le harcèlement

sur les réseaux sociaux jusqu'aux écarts d'accès aux opportunités –, en travaillant toujours à partir d'une approche intersectionnelle qui inclut la diversité des origines, identités et expériences.

Autres pratiques possibles

En complément de ces recommandations, l'équipe d'éducateur·rices de MPDL et de NOVACT impliquée dans ce projet propose ci-après une série de trames d'ateliers susceptibles d'inspirer le travail éducatif que nous nous proposons de mener ici.

ACTIVITÉ : Mots de valeur	
Objectif	1. Apporter aux jeunes un apprentissage économique et fiscal qui contribue à une alphabétisation de base dans ce domaine et à une éducation financière. 2. Mettre les préjugés sur la table et les confronter. 3. Comprendre la valeur qui se cache derrière ce dont on profite.
Matériel	Feuilles avec des mots du champ financier, journal.
Durée	1 séance
Déroulement	Technique de groupe sociométrique, au moyen de laquelle les jeunes peuvent se déplacer sur une carte dans la salle formée par différents mots du secteur financier, à partir de différentes consignes de déplacement. De cette manière, des doutes et des questions émergent et servent à générer un savoir financier. Préparation logistique : Une liste de mots relevant de la connaissance financière et pertinents pour le collectif avec lequel on travaille est élaborée. Des feuilles A4 sont découpées en bandes longitudinales et l'on écrit sur chacune de ces bandes l'un de ces mots, de manière claire et en grand. Exemples de mots : Impôt – Amortissement – Crédit – Créancier – Revenu net – Revenu brut Début : Pour commencer, on peut choisir une actualité de la rubrique économie d'un journal. Elle est lue à voix haute et le groupe est invité à expliquer ce que signifie cette information. On peut gamifier l'activité en formant des sous-groupes et en leur donnant 2 minutes après la lecture pour réfléchir à la manière de la

	« traduire ». Objectif : la traduire pour que puisse la comprendre quelqu'un qui ne connaît rien au sujet. Déroulement : Les différents mots sont dispersés sur le sol. La technique peut être mise en œuvre de plusieurs façons, qui peuvent également être alternées. Forme 1 – Associer des définitions - Une définition est lue et les jeunes doivent se placer sur le mot qu'elles et ils estiment correspondre à cette définition. Des clarifications sont ensuite apportées et, point important, des exemples tirés de leur quotidien sont donnés. Forme 2 – Vérifier connaissances/non-connaissances - Consigne « Place-toi sur le mot que tu connais le moins » : des informations sont données sur ce mot. - Consigne « Place-toi sur le mot que tu connais le mieux » : les participant·es l'expliquent et des corrections sont apportées si nécessaire. Forme 3 – Émotion liée à l'argent - Quel mot as-tu entendu le plus souvent ? - Quel mot est négatif ? Cette deuxième question permet d'identifier la diabolisation de certains concepts. Il s'agit de réorienter en expliquant que les mots ne sont pas négatifs en soi, que tous sont nécessaires à connaître et que ce qui est négatif, c'est de ne pas les connaître. - D'autres consignes peuvent être proposées, qui mettent en relation états émotionnels et mots. Clôture : On conclut en invitant chaque jeune à exprimer les changements entre l'avant et l'après : « une idée avec laquelle je suis arrivé·e, une idée avec laquelle je repars après cette séance ».
Réflexion	Après la technique de mouvement et de découverte des différents mots, un temps de réflexion est ouvert : - Quelles conséquences entraîne le fait que nous connaissions ou non ces mots ? - Si nous ne savons pas quelque chose, peut-on l'utiliser

	contre nous ? - Avons-nous des croyances qu'on nous a répétées de nombreuses fois ou que nous voyons/entendons beaucoup ?
--	--

V. Recommandations générales finales

Nous présentons ci-après une série de suggestions pour adapter les expériences de travail exposées dans ce manuel à la promotion de la participation des jeunes à la construction de la paix, afin de renforcer leur potentiel transformateur.

1. Adaptation au contexte local

- **Relier le local et le global** : faciliter l'identification de l'expression des différentes formes d'injustice sociale ou de violence (directe, culturelle et structurelle) opérant sur le territoire d'intervention en lien avec l'axe thématique lié à la construction de la paix sur lequel nous nous concentrons, ainsi que leur lien avec les manifestations de ces mêmes formes dans d'autres parties du monde. Ce faisant, il s'agit d'aborder des questions transfrontalières telles que la précarité du travail des jeunes, le racisme structurel, la violence masculine, la violence dans les réseaux sociaux ou le discours de haine, en soulignant les points communs et les aspects différentiels, tout en révélant le phénomène de l'intersectionnalité.
- **Écouter dès le départ** : les jeunes doivent être cocréateur·rices dès la conception des processus éducatifs auxquels elles et ils participent, et non pas seulement bénéficiaires. Ainsi, le choix des sous-thématiques abordées dans l'intervention et des activités ou méthodologies qui les incarnent correspondra mieux à leurs intérêts, leur paraîtra plus pertinent et rendra les apprentissages plus significatifs. Lors du processus de diagnostic qui a précédé la conception de ces manuels, il est apparu que « se sentir écouté et pouvoir débattre » était l'une de leurs principales demandes. En plus de pouvoir proposer des cercles de parole explorant les intérêts, tels que ceux suggérés par les pratiques éducatives restauratives, pour disposer de premières pistes sur les questions qui semblent le plus intéresser les jeunes dans le contexte espagnol en lien avec chacun des axes structurant la Culture de la Paix abordés par ces manuels, on peut consulter les références suivantes :
 - Rapport de diagnostic « OUI À LA PAIX » :
https://www.mpdL.org/sialapaz/06_Informe%20de%20diagn%C3%B3stico%20final.pdf

- *Informe Juventud en España 2024 : entre la emergencia y la resiliencia* (« Rapport Jeunesse en Espagne 2024 : entre l'urgence et la résilience, Ministère de la Jeunesse et de l'Enfance d'Espagne », INJUVE)
- **Utiliser un langage accessible et culturellement pertinent :** éviter les technicismes dans nos propositions et s'appuyer sur les codes des jeunes (musique, réseaux sociaux, sport, art urbain).
- **Valoriser la diversité interne des groupes :** reconnaître la pluralité des origines culturelles, des trajectoires migratoires et des identités de genre, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues. Adopter un regard intersectionnel afin d'analyser comment le genre, la classe, l'origine ethnique, l'âge ou d'autres facteurs se croisent dans la production des inégalités.

2. Conditions pour un espace sûr

- **Établissez des accords de coexistence avec les jeunes :** respect, confidentialité et écoute active. Pour la mise en place de Cercles de dialogue tels que ceux proposés par les pratiques éducatives restauratives, les accords de base suivants sont suggérés : seule la personne qui tient l'objet qui symbolise la prise de parole parle, tandis que les autres exercent le pouvoir d'écoute ; la prise de parole est volontaire ; le soin du cercle incombe à l'ensemble de ses membres.
- **Inclure des protocoles de soutien mutuel ou de soins en cas de malaise :** certaines questions (violence, racisme, pauvreté) peuvent déclencher des expériences personnelles.
- **Reconnaître les jeunes comme protagonistes :** faire comprendre aux élèves que nous ne les considérons pas comme des êtres en manque ni comme de simples récepteurs passifs de contenus implique d'éviter une communication unidirectionnelle enseignant·e – élèves, de stimuler la participation de toute la classe, d'éviter les regards adultocentrés et condescendants et, ce faisant, de pratiquer une curiosité authentique pour ce que les filles et les garçons savent ou se demandent, ainsi que de transmettre que les savoirs qui se construisent en classe le sont collectivement. Tout cela, loin de considérer le corps enseignant comme unique détenteur du savoir et de la vérité et les élèves comme des récipients vides que les adultes viendraient remplir.
- **Promouvoir un espace courageux :** à la suite de l'expérience acquise en Palestine et présentée dans le « Manuel sur l'égalité entre les hommes et les femmes », l'objectif est d'aller au-delà de la création d'un *espace sûr* afin d'aborder des questions inconfortables et de générer des discours alternatifs, loin des inerties dominantes qui exaltent la violence. Pour s'inspirer de ces conversations entre personnes et groupes dans des contextes polarisés ou tendus, qui visent à faciliter la recherche d'une stratégie commune pour la réalisation de transformations garantissant une coexistence à long terme, nous pouvons nous référer aux « Dialogues improbables » de John Paul Lederach ou à *Welcome Discrepancy : a pedagogical guide for controversial dialogue in the classroom* de l'Escola de Cultura de Pau.

3. Méthodologies suggérées

- **Art et culture** : théâtre de l'opprimé, peinture murale, musique, photographie ou cirque social en tant qu'outils créatifs favorisant la mobilisation émotionnelle et la réflexion critique personnelle et collective à partir de l'expérience de situations réelles ou analogues motivantes et émouvantes.
- **Sport et jeu** : promouvoir la coopération, le respect et la prévention de la violence.
- **Dialogues et forums communautaires** : renforcer la cohésion sociale, en particulier dans les espaces intergénérationnels et interculturels. Pour la conception de ces dialogues, nous suggérons de recourir à des référents de pratiques éducatives réparatrices tels que Belinda Hopkins et son Circle Time ou Circle of Words.
- **Technologies numériques** : elles offrent la possibilité de concevoir des campagnes menées par les jeunes sur les médias sociaux autour de n'importe quel sujet d'intérêt, sur la base de la non-violence. Comme ressource d'inspiration pour ce travail, nous proposons le programme « Digital Organising » développé par NOVACT, une formation en ligne pour la conception de campagnes d'impact qui promeuvent une culture globale de la paix à travers l'utilisation des NTIC : <https://novact.org/es/formacio/>.

4. Facteurs clés de durabilité

- **Processus continus** : éviter les activités isolées et ponctuelles et opter pour des processus éducatifs basés sur un itinéraire planifié de durée moyenne afin, par exemple, de permettre le travail sur des projets et d'intégrer des contenus communs entre différentes matières.
- **Groupes moteurs de jeunes** : stimuler la motivation et les compétences des jeunes afin qu'elles et ils se sentent attirés et capables d'intervenir dans leur communauté et de sensibiliser ou de promouvoir la mobilisation sociale d'autres parties, en générant des processus expansifs.
- **Mise en réseau** : coordination avec les associations de quartier, les centres éducatifs, les services sociaux et les groupes de jeunes afin d'associer l'apprentissage à de réelles possibilités de participation.
- La **coresponsabilité intergénérationnelle** : impliquer les éducateur·rices, les familles et le personnel des centres de jeunesse en tant que référents stables.
- **Implication des autorités locales** : clé pour assurer la durabilité dans le temps et en termes de ressources économiques.
- **Évaluation participative** : intégrer des moments où les jeunes évaluent ce qu'elles et ils ont appris et suggèrent des améliorations, renforçant ainsi leur rôle de cocréateur·rices des processus.

En définitive, ces recommandations ne constituent pas une recette unique, mais un ensemble d'orientations ouvertes que chaque groupe et chaque éducateur·rice pourra

adapter à sa propre réalité. L'essentiel est de maintenir la conviction que les jeunes sont les protagonistes de la construction de la paix et de la lutte contre la pauvreté, et que notre tâche éducative consiste à accompagner, faciliter et renforcer leurs capacités. Dans cette perspective, chaque expérience peut devenir une graine de changement, une occasion d'apprentissage partagé et un pas ferme vers un avenir plus juste, durable et en paix.

VI. Glossaire

1. **Aporophobie** : Néologisme forgé par la philosophe Adela Cortina en 1995 pour désigner le « rejet, l'aversion, la peur et le mépris à l'égard des personnes pauvres » (Cité par la Mairie de Barcelone)
2. **Capitalisme** : Système socio-économique et politique dans lequel la propriété, les entreprises et l'industrie, les moyens de production et de distribution sont contrôlés par des propriétaires privés plutôt que par l'État, dans le but d'obtenir des bénéfices économiques (inspiré de la définition fournie par le Cambridge Dictionary). Il se caractérise par la valorisation de la libre concurrence sur le marché et par la fixation des prix au moyen des lois de l'offre et de la demande, tout en rejetant l'interventionnisme de l'État. Il aspire à une croissance infinie, sa principale motivation étant l'accumulation de capital. Le fait de placer au centre l'intérêt de ceux qui possèdent le capital provoque une concentration de la richesse entre peu de mains, ce qui approfondit les inégalités entre celles et ceux qui concentrent ce capital et celles et ceux qui ne peuvent participer au jeu qu'en vendant leur force de travail, et intensifie en outre la surexploitation des ressources naturelles.
3. **Justice fiscale et impôts** : « Par justice fiscale, nous entendons une collecte d'impôts progressive et équitable au service de l'État social, à travers la contribution de toutes les personnes et institutions en fonction de leur capacité économique, ainsi qu'une collecte suffisante pour garantir les droits fondamentaux des personnes et assurer que chacune reçoive de manière adéquate les prestations publiques socialement jugées nécessaires. » Nos impôts sont la garantie de nos droits et, si le modèle de société que nous nous sommes donné, et qui est inscrit dans la Constitution, garantit des droits fondamentaux tels que le logement, le travail ou la santé, nous devons construire un système fiscal qui les rende possibles » (Réseau des ONGD de Madrid).
4. **Justice sociale** : « Principe fondamental qui vise à garantir l'égalité des droits et des opportunités pour toutes les personnes, quel que soit leur origine, leur genre, leur condition socioéconomique, leur race ou leurs convictions. » Son

objectif est de faire en sorte que chaque personne puisse développer pleinement son potentiel et atteindre une vie digne, en réduisant les inégalités et en éliminant les obstacles qui entravent l'accès aux droits fondamentaux » (Amnesty International).

5. **Libéralisme économique ou néolibéralisme :** « Théorie économique qui défend le libre marché et la limitation du rôle de l'État comme éléments clés du progrès technologique et de la prospérité économique. (...) » Les néolibérales préconisent la privatisation des services publics tels que la santé ou l'éducation et la minimisation des impôts, car elles et ils estiment qu'il ne revient pas à l'État de fournir des services publics. Il en résulte un État-providence réduit, où l'on privilégie l'individu par rapport à la communauté. Elles et ils soutiennent que, s'il existe un écart de revenus entre individus, c'est la juste récompense de celles et ceux qui, grâce à leur liberté, ont obtenu de meilleurs résultats » (Le Nouvel Ordre Mondial).
6. **Méritocratie :** « La Real Academia Española la définit comme un “système de gouvernement dans lequel les postes de responsabilité sont attribués en fonction des mérites personnels”. » Il s'agit d'une idée appartenant au néolibéralisme. Cependant, si l'on tient compte du fait qu'il n'existe actuellement aucune égalité des chances, on ne peut pas défendre l'idée que quiconque peut accéder à une bonne position sociale ou économique grâce à ses propres mérites et à ses efforts. De la même manière, on ne peut pas blâmer les personnes pour leur situation économique défavorisée en affirmant qu'elles ne font pas assez d'efforts.
7. **Pauvreté :** « Condition humaine caractérisée par la privation continue ou chronique des ressources, des capacités, des options, de la sécurité et du pouvoir nécessaires pour jouir d'un niveau de vie adéquat ainsi que d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux » (Comité des droits économiques, sociaux et culturels).
8. **Précarité :** « Situation vécue par les personnes travailleuses soumises à des conditions de travail en dessous du seuil considéré comme normal, en particulier lorsque les revenus perçus ne couvrent pas les besoins essentiels ». Au-delà du travail, qu'il y ait emploi ou non, la précarité est un état d'insécurité, d'instabilité et de vulnérabilité qui se traduit par un manque de ressources pour mener une vie digne et sûre, par l'incertitude quant à la situation future et par l'impact que cela entraîne sur la santé mentale. Le manque d'accès à un logement digne ou stable, l'impossibilité de planifier à long terme en raison de l'instabilité économique, l'absence ou l'insuffisance de mesures de protection ou de soutien en cas de crise soudaine ou les difficultés des jeunes à s'émanciper et à

démarrer un projet de vie relativement stable sont autant de manifestations de cette précarité.

9. Risque d'exclusion sociale : Taux de pauvreté et d'exclusion sociale (indicateur AROPE). L'indicateur AROPE mesure la proportion de personnes en situation de risque de pauvreté, entendue sous l'angle de trois dimensions : la dimension monétaire, la dimension matérielle et la dimension liée à l'emploi. L'AROE reflète le nombre de personnes vivant dans des foyers qui remplissent au moins une de ces trois conditions :

1. Risque de pauvreté : Il s'agit de personnes vivant dans des foyers dont le revenu disponible (après impôts et transferts) est inférieur à 60 % du revenu médian national (valeur centrale : 50 % de la population a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur).
2. Privation matérielle et sociale sévère : Il s'agit de personnes qui ne peuvent se permettre au moins 7 des 13 éléments de base d'une liste, parmi lesquels le fait de maintenir le logement convenablement chauffé ou de faire face à des dépenses imprévues, ainsi que de participer régulièrement à des activités de loisirs ou de rencontrer des ami·es / de la famille.
3. Faible intensité de travail : Ce sous-indicateur fait référence aux personnes de moins de 65 ans vivant dans des foyers où les adultes ont travaillé, en moyenne, moins de 20 % de leur potentiel total de temps de travail au cours de l'année précédente.

